

Disclaimer :

The Competition DG makes the information provided by the notifying parties in section 1.2 of Form CO available to the public in order to increase transparency. This information has been prepared by the notifying parties under their sole responsibility, and its content in no way prejudices the view the Commission may take of the planned operation. Nor can the Commission be held responsible for any incorrect or misleading information contained therein.

COMP/M.4870 - EDF EN / ALCOFINANCE / ALCOGROUP JV

SECTION 1.2

Description of the concentration

Le 14 septembre 2007, la Commission a reçu notification d'un projet de concentration, conformément à l'article 4 du Règlement Concentration, consistant en la création par EDF Énergies Nouvelles et Alcofinance d'une entreprise commune de plein exercice : Alcogroup.

Les activités des entreprises concernées sont les suivantes :

- Le groupe EDF est présent sur l'ensemble des métiers de l'électricité, en ce compris la production d'énergie renouvelable par l'intermédiaire de sa filiale EDF Énergies Nouvelles. Il est par ailleurs un nouvel entrant dans le secteur du gaz.
- EDF Énergies Nouvelles est une société active dans la production d'énergie renouvelable à partir de quatre filières: l'éolien, l'hydraulique, la biomasse et le solaire.
- Alcofinance est active via la société Alcogroup dans la production, la distribution et la vente d'éthanol.

L'opération notifiée concerne la production et la distribution d'éthanol.